

## LES ÉTATS-UNIS (suite)

---

- La taille différente des deux pays est un facteur déterminant de la gestion des relations canado-américaines.
  - Les Américains envisagent les questions bilatérales surtout sous l'angle économique. Les Canadiens les voient sous un éclairage politique et culturel aussi bien qu'économique.
  - L'ampleur et la complexité de la relation défient toute catégorisation traditionnelle. Les deux gouvernements utilisent bon nombre des techniques diplomatiques classiques dans leurs tentatives de gérer la relation, mais il reste que d'importants aspects de cette dernière échappent au contrôle gouvernemental.
  - En partie pour cette raison, et aussi parce que les intérêts canadiens et américains ne coïncident pas toujours, les différends et les désaccords occasionnels sont inévitables, malgré l'énorme dose de bonne volonté qui existe de part et d'autre de la frontière. Au cours des dix dernières années, de nouveaux domaines de désaccord ont surgi concernant la protection de l'environnement, notamment les pluies acides et la menace que font peser les polluants chimiques sur la qualité de l'eau. Il est également arrivé que les vues canadiennes sur des questions de politique étrangère ne coïncidaient pas avec celles du gouvernement américain.
  - Depuis quelques années, les Canadiens se préoccupent tout particulièrement des efforts déployés par certains groupes de pression aux États-Unis pour protéger leurs marchés intérieurs contre les exportations de pays étrangers, dont le Canada. Un accès sûr et amélioré au marché américain est essentiel à notre prospérité économique.
  - La bonne gestion de nos relations a récemment été compliquée par le caractère de plus en plus segmenté du régime gouvernemental américain. Le Congrès, les tribunaux, les organismes de réglementation, les gouvernements des États, les groupes de pression et les comités d'action politique jouent tous un rôle important et indépendant. La défense efficace de nos intérêts exige notre présence active sur la scène américaine.
  - Le gouvernement canadien a pour politique de développer une relation nouvelle et constructive avec les États-Unis. Il existe un large consensus sur les grands objectifs et les orientations fondamentales; lorsque nous ne sommes pas d'accord avec eux, nous leur exprimons nos vues clairement, mais de façon civile.
  - Le Premier ministre et le Président ont convenu de se rencontrer chaque année; les ministres des Affaires étrangères de nos deux pays continueront de se rencontrer tous les trimestres. Nos titulaires respectifs de la Défense se consultent sur les questions de sécurité et sur les aspects économiques des relations de défense. D'autres ministres ont aussi de fréquents contacts avec les autorités américaines. Le Premier ministre et le Président ont nommé des envoyés extraordinaires, à qui ils ont confié le mandat d'examiner le problème des pluies acides. Le secteur privé a un rôle à jouer en prodiguant des conseils sur la conduite de la relation.
  - Nous avons 14 missions diplomatiques, consulaires et commerciales aux États-Unis.
-